

Rappel des consignes pour une chirurgie Hôpital Pierre-Boucher

- Vous devez être à **jeun à partir de minuit** (pas de nourriture).
- Pour vos médicaments, référez-vous à la prescription médicale ou à ce qui est inscrit sur l'aide-mémoire remis lors de votre rendez-vous en préadmission, s'il y a lieu.
- Vous devez apporter vos **médicaments dans leur contenant respectif** de la pharmacie (pas de pilulier).
- Vous avez le droit de **boire** de l'eau, du jus de pomme ou du Gatorade jusqu'à **2h avant** votre heure de convocation OU jusqu'à 30 minutes avant votre arrivée en chirurgie d'un jour.
- Vous devez apporter vos **cartes d'hôpital et d'assurance maladie** à jour.
- Vous ne devez porter aucun bijou, maquillage ou vernis à ongles et n'apportez aucun objet de valeur.
- **Pour les patients retournant à la maison après la chirurgie** : Vous devez vous assurer d'avoir un accompagnateur pour le retour et d'avoir quelqu'un avec vous à la maison pour les 24 premières heures.
- **Enfant de moins de 14 ans** : Le parent accompagnateur doit obligatoirement rester sur place en tout temps.
- **En CDJ** : toujours 1 seul accompagnateur à la fois au chevet.

Si vous présentez des symptômes grippaux, de gastro-entérite ou si vous ne pouvez pas vous présenter à votre rendez-vous, merci de nous contacter au 450 468-8111 poste 82360.